COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pic du Midi, 13 décembre 2023

Le 21 décembre 2023, la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi fête ses 10 ans et renforce sa gouvernance

En décembre 2013, la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi (RICE) était reconnue par l'International Dark Sky Association, devenant ainsi la première RICE en France et en Europe continentale. Ce label certifiait l'engagement du Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi, rejoint par le Syndicat Département d'Energie (SDE 65) et le Parc national des Pyrénées, dans la lutte contre la pollution lumineuse. Il reconnaissait la création d'un modèle d'action territoriale original : 250 communes engagées autour du Pic du Midi pour mettre en œuvre un plan d'amélioration massive de l'éclairage artificiel afin de protéger la nuit et en faire une ressource de développement local.

En 2022, la Fondation Starlight reconnaissait également la RICE du Pic du Midi et certifiait son engagement dans le développement d'un tourisme tourné vers la nuit et les étoiles. La RICE du Pic du Midi devenait la première en Europe à être reconnue par les deux organisations internationales de protection du ciel étoilé.

Le 21 décembre 2023, cette réalisation pionnière en Europe fêtera ses 10 ans. L'occasion de faire le bilan d'une décennie d'action et de préparer l'avenir.

Crédits photo : Luc Perrot

Le bilan d'un projet pionnier

Une réduction massive de la pollution lumineuse :
Depuis 2013, plus de 40% des 40 000 lampadaires de la RICE du Pic du Midi ont été remplacés par des technologies d'éclairage conformes aux exigences de la réserve. Chaque opération sur un éclairage permet de réduire la pollution lumineuse de 95%. La qualité du ciel et de l'environnement nocturne mesurée dans la RICE du Pic du Midi a ainsi progressé de près de 40% en 10 ans! Ce résultat est d'autant plus marquant lorsqu'on le rapporte au chiffre de la progression de la pollution lumineuse en Europe : depuis les années 1990, le phénomène augmente de 6% par an. Enfin, chaque opération d'amélioration de l'éclairage dans la RICE du Pic du Midi se solde par une réduction de 30 à 50% de la consommation électrique.

Un changement des représentations du grand public :
L'amélioration de l'éclairage est le résultat le plus visible de la RICE du Pic du Midi. Il est rendu possible par un travail aussi diffus que déterminant : la sensibilisation du public. Dix ans plus tôt, le terme de pollution lumineuse était inconnu du grand public. La nuit était synonyme d'obscurité et de peurs, elle est aujourd'hui appréhendée comme un milieu naturel à protéger. Afin de partager les enjeux de la préservation du ciel étoilé et sa valorisation, la RICE du Midi a accueilli, en septembre 2023, le premier congrès des réserves de ciel étoilé au Pic. Dans l'objectif de sensibiliser les habitants des vallées, elle a aussi organisé ces deux dernières années, des fêtes du ciel étoilé. Les gestionnaires de la RICE du Pic du Midi souhaitent renforcer leurs actions de sensibilisation pour toucher davantage encore de public.

Des avancées pionnières en matière de protection de l'environnement nocturne :
Il y a dix ans, les connaissances et les pratiques en matière de protection de la biodiversité nocturne étaient très embryonnaires. Pourtant, 64% des invertébrés et 28% des vertébrés sont exclusivement nocturnes. En une décennie, la RICE du Pic du Midi a été le théâtre d'un riche travail d'étude et de cartographie de la biodiversité nocturne. Ce renforcement des connaissances a permis de mettre en œuvre le concept des trames noires. Ces trames identifient les continuités écologiques (zones, chemins et passages constitutifs de l'habitat nocturne) afin d'y appliquer des protections spécifiques, notamment des mesures sur l'éclairage.

10 ans d'exploration d'un potentiel de développement touristique :
Transformer le ciel étoilé et la nuit en vecteurs de développement touristique, plus facile à dire qu'à faire. Et pourtant. En une décennie, les réalisations et les initiatives se sont multipliées au sein de la RICE du Pic du Midi en offrant des résultats qui confirment son potentiel de développement. Le Pic du Midi ouvre la voie en proposant une gamme d'expériences et de produits dont l'attractivité n'est plus à démontrer. Les initiatives de collectivités, de particuliers et de socio-professionnels se multiplient également au sein de la RICE du Pic du Midi : sites aménagés, évènements, hébergements, produits et offres de découvertes de la nuit etc.. Fort de ce constat, le Département des Hautes-Pyrénées a lancé en 2022 un projet de développement dans le champ du tourisme pour enrichir le positionnement de la destination Hautes-Pyrénées en s'appuyant sur la RICE du Pic du Midi.

L'entrée du Département des Hautes-Pyrénées dans la gouvernance de la RICE du Pic du Midi

Malgré ses avancées, La RICE du Pic du Midi demeure fragile dans la durée et limitée dans la réalisation de son potentiel. L'entrée du Département des Hautes-Pyrénées dans la gouvernance de ce projet de territoire doit répondre à certaines limites. Il s'agira de faciliter la mise en œuvre d'objectifs nécessitant des compétences et une capacité d'intervention à l'échelle départementale. Deux priorités stratégiques feront partie du programme RICE du Département des Hautes-Pyrénées : le développement d'une « offre touristique nuit » et la valorisation et la communication de la RICE du Pic du Midi auprès des territoires et des habitants. L'engagement du Département sera officialisé à l'occasion des 10 ans de la RICE du Pic du Midi le 21 décembre 2023.

L’avenir de la RICE du Pic du Midi :

En ces temps où les Etats et les politiques publiques s’emparent de plus en plus de la problématique de la pollution lumineuse, quelle place et quel rôle ont à jouer les réserves de ciel étoilé? La réponse tient dans la nature même des RICE : elles sont des territoires de projet et d’innovation qui ont accéléré localement les réponses au problème de la pollution lumineuse. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine. La RICE du Pic du Midi devra ainsi répondre à trois grands défis :

- La réduction de la pollution lumineuse se fait principalement au travers d’actions sur l’éclairage public qui ne représente que la moitié des sources d’éclairage artificiel. Le défis consiste à construire les solutions pour agir sur l’autre moitié : la grande famille des éclairages privés.
- Changer les représentations de nos sociétés modernes sur la nuit exige un effort soutenu de sensibilisation du public. La RICE du Pic du Midi offre un potentiel exceptionnel pour toucher les publics et favoriser leur engagement dans la protection de la nuit. Le développement de l’offre touristique nuit est l’un des moyens innovants de cet enjeu de sensibilisation : protéger la nuit et les étoiles peut devenir une véritable ressource.
- D’après la plus récente cartographie mondiale de pollution lumineuse, 99% des européens et 1/3 de l’humanité n’ont plus accès à un ciel étoilé et à une nuit préservés. Dans ce contexte, les réserves de ciel étoilé doivent continuer de renforcer leurs moyens pour garantir la préservation de ces fenêtres sur l’Univers, devenues aussi rares qu’inspirantes. La RICE du Pic du Midi en tant que pionnière en Europe, se doit de montrer le chemin.

Le 21 décembre 2023, test grandeur nature d’une nouvelle solution de gestion de l’éclairage public

Le 21 décembre 2023, à l’occasion des 10 de la RICE du Pic du Midi, le SDE 65 et Enedis expérimenteront une nouvelle solution technologique pour faciliter la gestion de l’éclairage public. 20 000 lampadaires seront éteints simultanément de 21h00 à 21h15 Ce test permettra de vérifier les capacités du compteur Linky à piloter de manière fiable et précise les extinctions de l’éclairage public sur des plages horaires programmées. Cette expérimentation de grande ampleur, par l’expérience acquise et les données recueillies, donnera un coup d’accélérateur au développement des moyens de pilotage de l’éclairage.

À l’heure des grands défis de la sobriété énergétique et de la réduction des impacts environnementaux, la RICE du Pic du Midi joue son rôle en facilitant la mise en œuvre de solutions et de technologies d’avenir.

Crédits photo : Luc Perrot

RENSEIGNEMENT PRESSE
Laurence de Boerio
06 03 10 16 56 - rplb@deboerio.net